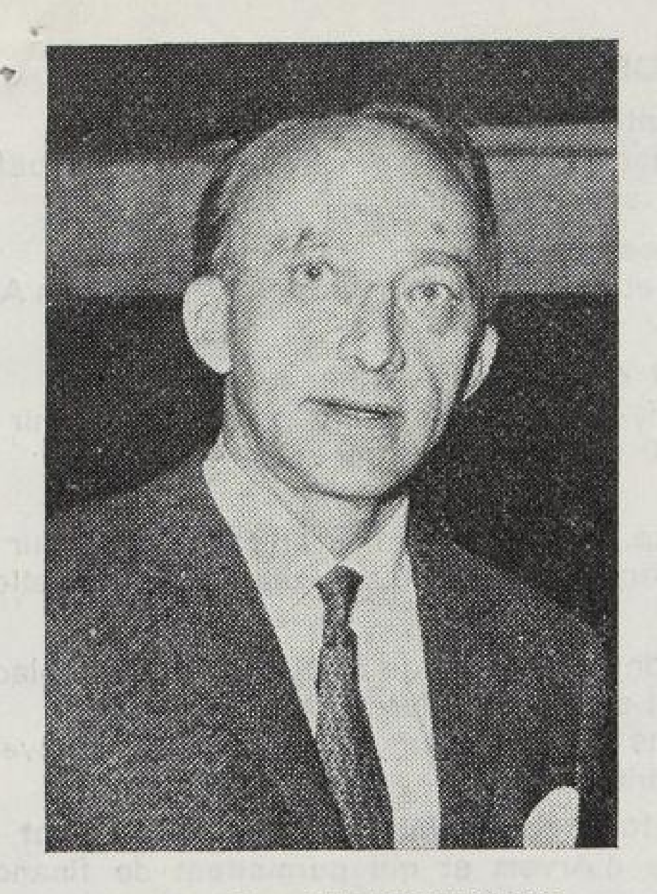


REPUBLIQUE FRANÇAISE

—

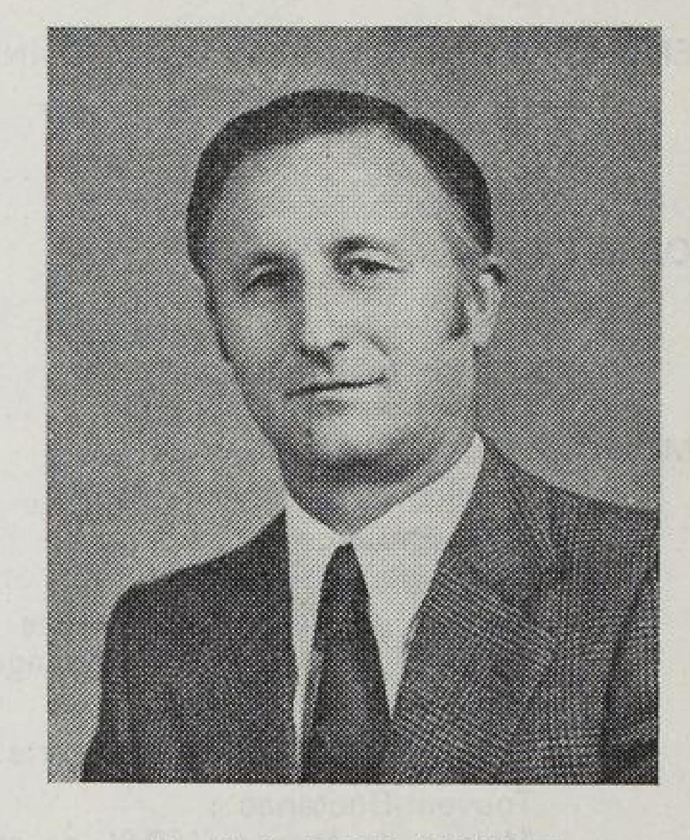
ELECTIONS LEGISLATIVES
DE MARS 1973

—

5me Circonscription Royan - Marennes

Candidats d'Union des Démocrates pour la Vme République

—



Jean de LIPKOWSKI

Ministre plénipotentiaire - Maire de Royan
Officier de Parachutistes
dans les Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes

André BRILLOUET

Maire de Saint-Romain-de-Benet
Chef d'Escadron de réserve
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Officier du Mérite Agricole

Electrices, Electeurs,

Au moment de me présenter à nouveau à vos suffrages, je ressens la satisfaction du devoir accompli.

Je suis fier du bilan que je vous présente. Viticulture, ostréiculture, agriculture, aide aux communes, développement de Royan et de toute la région, partout, j'ai fait le maximum de ce qu'il était possible de faire.

pour la viticulture :

Avec le Docteur NOEL, Président des viticulteurs, j'ai participé au travail d'organisation qui permet désormais l'enlèvement des vins sans difficulté et la fixation d'une cote sans cesse en hausse (près de 44 % cette année en fins bois et bons bois).

J'ai obtenu 20.000 hectares de plantations nouvelles. Je me suis employé par mon action au Ministère des Affaires Etrangères, à ouvrir pour le Cognac de nouveaux marchés.

pour l'ostréiculture :

Un de mes adversaires ose écrire que je n'ai rien fait pour l'ostréiculture. Même en campagne électorale, on ne devrait pas dire n'importe quoi.

Depuis 11 ans, j'ai obtenu tout ce que la profession m'a demandé. Sans revenir sur l'abrogation de l'ordonnance de 58 ou l'âge de la retraite, je rappelle seulement qu'au moment du sinistre de 1971, j'ai fait le maximum pour sauver les ostréiculteurs en répondant à toutes les demandes de la profession.

J'ai obtenu : **10 milliards d'A.F. de prêts gouvernementaux** avec différé d'amortissement et à bas taux d'intérêt, suivant un barême favorisant les petits ostréiculteurs.

Financement par l'Etat de l'opération Résur. Cette opération sera poursuivie en 1973 grâce à 100 millions d'A.F. que je viens d'obtenir.

INDEMNISATION : Déblocage de 557 millions d'A.F. pour les indemnités payées par le Fonds National des Calamités Agricoles. Dossier d'indemnisation déposé à Bruxelles auprès du Fonds Européen.

FISCALITE : Abattements très importants obtenus en 1971 pour les impôts des claires. Impôt sur le revenu : exonération complète pour les petits ostréiculteurs jusqu'à 12 millions d'A.F. de chiffre d'affaires et abattement important pour les autres.

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT : 40 millions d'A.F. obtenus pour la construction d'un centre de recherche et de vulgarisation à La Tremblade.

La profession représentée au sein de l'organisme directeur, participera à l'établissement des programmes et suivra leur exécution. Les exploitations petites et grandes bénéficieront ainsi des nouvelles techniques en même temps qu'un enseignement conchylicole moderne sera mis en œuvre.

J'ai apporté mon appui à l'établissement d'une convention collective intéressant les ouvriers ostréicoles et leur promotion sociale.

ASSAINISSEMENT : J'ai obtenu les crédits pour un programme d'assainissement prioritaire, afin d'assurer la sécurité de l'ostréiculture en évitant les rejets polluants dans le Bassin.

COMMERCIALISATION : 11 millions d'A.F. de crédits d'études obtenus pour la réforme de la commercialisation.

Lutte contre la pollution et opération « rivages propres ».
280 millions d'A.F. obtenus en 1972 à ajouter à 72 millions d'A.F. obtenus en 1971.

IMPORTATION : Compte tenu de l'effort de production de notre Bassin, on doit repenser le problème de l'immersion d'huitres d'importation.

Il faut régulariser, en Décembre, l'importation d'huîtres étrangères sur le marché français.

MARINS PECHEURS : J'ai satisfait toutes leurs demandes et notamment leurs problèmes de filet.

pour les communes :

Quelques exemples des crédits obtenus au cours des **deux dernières années seulement :**

Assainissement de la Presqu'île d'Arvert :

En 1972, j'ai obtenu pour les 22 communes du Syndicat de la presqu'île d'Arvert, un milliard 800 millions d'A.F. pour l'assainissement, soit les 2/3 du programme global. Ceci intéresse notamment Royan, Saint-Palais, Saint-Georges-de-Didonne, Meschers, Semussac, Saujon, etc.

Assainissement du Bassin de Marennes-Oleron :

Marennes et Bourcefranc	150 millions A.F.
Saint-Georges d'Oleron	76.800.000 A.F.
Saint - Trojan	72 millions A.F.
Le Château d'Oleron	48 millions A.F.

ADDUCTION D'EAU :

Syndicat des rives de La Seudre :

2 millions 300.000 NF. obtenus en 1972 qui, ajoutés aux crédits précédemment obtenus, vont permettre de réaliser un équipement de 9 millions de NF. Ce crédit, permettant de terminer la dernière section Arvert-La Tremblade, règle définitivement le problème de l'alimentation en eau de cette région.

Syndicat de Montpellier de Médillan :

15 millions A.F. obtenus en 1973 à ajouter au 16 millions A.F. obtenus en 1972, aux 45 millions A.F. obtenus en 1971 et aux 17 millions A.F. obtenus en 1970.

Syndicat Oleron-Nord :	20 millions A.F.
Syndicat de Chenac :	20 millions A.F.
Syndicat de la Charente-Seudre :	33 millions A.F.
Saint-Palais-sur-Mer :	11 900 000 A.F.
Vaux-sur-Mer :	1 900 000 A.F.
Dolus :	16 millions A.F.

REMEMBREMENT ET TRAVAUX CONNEXES :

Arces-sur-Gironde	30 millions A.F.
Berneuil	20 millions A.F.
Semussac	12 millions A.F.
Grézac	8 millions A.F.

VOIRIE RURALE :

Floirac	4 millions A.F.
Brie - sous - Mortagne	4 millions A.F.
Corme - Royal	5 millions A.F.
Saint-Romain-de-Benêt	5 millions A.F.

AMENAGEMENTS COMMUNAUX :

Chaillevette : Foyer rural	6.250.000 A.F.
Hiers-Brouage : Aménagement bâtiments	2 millions A.F.
Etaules : Village de vacances	10 millions A.F.
Achat d'un terrain pour aménagement d'un parc municipal	3 millions A.F.
Corme-Royal : Salle de sports	4.300.000 A.F.

Touvent-Boutenac :
Maison de Jeunes (100 % de subvention).

Mortagne :
Maison de Jeunes (100 % de subvention).
Aménagement du port et marais
Construction d'un ensemble de gites ruraux } 33 millions A.F.

ILE D'OLERON :
48 millions A.F. de crédits obtenus pour l'usine de traitement des ordures ménagères.

ACTION EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE :

Canton de Saint-Agnant :
J'ai tenu parole en obtenant que pour les prés-marais le coëfficient du revenu cadastral soit fixé à 0,80.

Port-des-Barques :
Aménagement des marais et claires de Montportail : 42 millions A.F. de subvention obtenus.

Assainissement du marais de Chenaumoine :
J'ai obtenu 48 millions A.F. de crédits qui ont permis d'assainir et de rendre à la culture 250 hectares de bonnes terres.

ELECTRIFICATION :
Le canton de Cozes a été retenu comme Syndicat pilote pour la mise au point d'équipement des réseaux ruraux d'électrification.

ACTIONS DIVERSES :
J'ai obtenu la nationalisation des C.E.S. de Saujon et La Tremblade.
Le C.E.S. et la salle omni-sports de Marennes.
Pour Royan, 215 millions d'A.F. pour construire un nouveau C.A.R.E.L., double du premier.

Ces crédits s'ajoutent à tous ceux obtenus pour le **Syndicat de Royan et de la presqu'île d'Arvert et qui permettent de financer au VIe Plan tous les équipements demandés par les 22 communes intéressées.**

Enfin, en obtenant la construction d'un aérodrome à Soubise, la création d'une liaison ferroviaire rapide ROYAN-PARIS, la déviation par Saintes de l'autoroute Paris-Bordeaux, j'ai contribué à rompre l'isolement de notre région. Elle en connaitra un essor économique décisif. VOUS ME JUGEREZ SUR CE BILAN. JE NE CROIS PAS, EN CONSCIENCE, QUE L'ON POUVAIT FAIRE PLUS ET MIEUX.

Mais il s'agit aussi d'un choix national

Je revendique l'honneur d'avoir été pendant 4 ans Membre d'un Gouvernement **qui a assuré à la France un développement sans exemple dans son histoire. Tous les analystes étrangers, américains, anglais ou russes, sont d'accord : la France sera, avant 10 ans, la première puissance économique d'Europe, la quatrième du monde, après les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et le Japon.** Hormis le Japon, la France est le seul pays industriel qui ait maintenu un taux de croissance annuel voisin de 6 %. A ce rythme, son produit national brut sera en 1980 le plus élevé d'Europe et les Français auront atteint un niveau de prospérité envié de leurs voisins.

Le bilan de cette législature est considérable.

Exemples :

Mensualisation des salaires ; création du S.M.I.C. (+ 40 % en 3 ans) ; politique contractuelle, une loi de 71 unique au monde sur la formation permanente, permettant à tout salarié d'obtenir un congé formation, décisif pour sa promotion sociale ; doublement du minimum vieillesse ; revalorisation constante des prestations familiales, plaçant la France en tête de toutes les nations industrielles ; suppression des abattements de zone ; allocation logement aux personnes âgées, aux handicapés, aux jeunes travailleurs (qui bénéficient aussi d'une prime d'installation) ; allocation de frais de garde, d'orphelins, de mineurs handicapés, etc.

Pour les commerçants et artisans, amélioration de leur régime d'assurance sociale et revalorisation de leur retraite ; rapprochement de leur régime d'imposition de celui des salariés ; aide spéciale pour commerçants âgés ; contribution sociale de solidarité imposée aux grandes surfaces.

Un record mondial pour la construction des logements.

L'édification d'une agriculture moderne, insérée dans le Marché Commun et consolidant l'exploitation familiale, améliorant la protection sociale, l'aménagement des structures (Prêts accrus aux jeunes et I.V.D.), etc.

Ce qui a été accompli dans l'équilibre de nos finances intérieures et extérieures, PERMET UN NOUVEAU BOND EN AVANT. Pour donner une nouvelle dimension sociale à notre miracle économique, nous doublerons l'allocation vieillesse dans les 5 ans, nous moderniserons et consoliderons l'exploitation familiale agricole, nous améliorerons la protection des commerçants et artisans contre les mutations, nous finirons de régler le problème des bas salaires, nous renforcerons la politique contractuelle, nous favoriserons la formation professionnelle tout au long de la carrière, et nous développerons la participation et la responsabilité des travailleurs, etc.

Nous sommes en route vers une société plus prospère, plus humaine et plus égalitaire.

Tout celà est à notre portée, car jamais notre situation n'a été meilleure. Mais les Français peuvent la retourner en un jour, en effectuant un plongeon révolutionnaire dans une aventure collectiviste qui, dans le monde entier, a été une faillite sinistre.

On ne peut multiplier les dépenses et les nationalisations, spolier les actionnaires, nationaliser le crédit et en même temps maintenir le taux de croissance et poursuivre la construction européenne.

L'augmentation des dépenses de toute nature, combinée avec les nationalisations, avec la réduction voulue de l'autofinancement des entreprises, rend strictement absurde l'hypothèse d'un taux de croissance augmenté à 8 % (comme dit le programme commun) et même simplement maintenu.

OR, IL EN VA DE LA CROISSANCE COMME DE LA LIBERTE. ON N'EN MESURE LE PRIX QUE LE JOUR OU ELLE DISPARAIT.

Car jamais la justice sociale n'a progressé alors que diminuait le volume des biens à répartir.

L'application d'un tel programme, mettant en place une bureaucratie confiscatrice rejetée par tous les partis socialistes occidentaux, **briserait net notre élan économique, entrainerait la faillite financière, économique et sociale.**

Cette économie collectiviste rendrait impossible la participation de la France au Marché Commun, et à l'édification d'une Europe unie qui est un impératif absolu. Notre isolement serait consacré.

Ce régime mettrait nos libertés dans un péril mortel. Que péseraient les scrupules des libéraux socialistes ou radicaux devant le processus révolutionnaire déclanché par le parti communiste. Celui-ci imposerait une discipline de fer pour vaincre les résistances contre la collectivisation.

Le Parlement ne péserait pas lourd devant la rue livrée aux groupes d'agitation organisés.

Nulle part dans le monde un socialiste humaniste n'a jamais pu s'épanouir à l'ombre du communisme. Ignorant cette évidence, certains socialistes prennent le risque insensé de jeter ce pays dans une terrible crise constitutionnelle économique et politique, au bout de laquelle il y a l'intégration de la France dans le sombre univers marxiste... et le malheur des Français.

Je regrette que Claude JOUSSEAUME ne puisse, pour des raisons personnelles, se représenter à mes côtés. Il a droit pour son dévouement à mon amitié et à ma gratitude. Je fais donc équipe avec un jeune agriculteur, André BRILLOUET, Maire de SAINT-ROMAIN-DE-BENET, qui m'apporte l'élan de son dynamisme et sa parfaite compétence en matière agricole.

Le 4 Mars vous donnerez une nouvelle majorité au Président de la République. Vous direz **NON** à une aventure qui partout ailleurs a échoué. **VOUS DIREZ OUI AU PROGRES SOCIAL** dans le renouvellement des hommes, des idées et dans la sécurité.

André BRILLOUET, suppléant — **Jean-Noël de LIPKOWSKI**

imp. typo, 17320 marennes

VU : Les Candidats.